

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

**4 novembre 2024**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle l'accueil, lundi le 4 novembre 2024, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Réal Rancourt  
M<sup>mes</sup> les conseillères Francine Vallières, Priscillia Lefebvre et Valérie Rancourt

Étaient absents MM. les conseillers Tony Rancourt et Hugh Fortier

M<sup>mes</sup> Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

**2024-11-124 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**2024-11-125 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024 soit adopté tel que rédigé.

**2024-11-126 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2024**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2024 soit adopté tel que rédigé.

**2024-11-127 Approbation des comptes**

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 100 806.18 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

**2024-11-128 Dépôt des deux états comparatifs des revenus et dépenses**

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses fait par la secrétaire-trésorière/directrice générale, M<sup>me</sup> Katy Rivard soit adopté tel que présenté.

**Avis de motion et dépôt de projet**

Avis de motion est donné par le maire, M. Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté le règlement numéro 223 sur la citation de l'église comme immeuble patrimonial. Le projet de règlement est déposé.

**2024-11-129 Révision budgétaire 2024 de l'O.M.H. de l'Arc-en Ciel**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la révision budgétaire 2024 de l'Office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel. Cette révision totalise une augmentation de la contribution de la municipalité de Poularies de 215 \$.

### **2024-11-130 Autorisation de dépenses pour le Pumptrack**

Une subvention de 80 625 \$ a été accordée dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – volet 1 (PAFIRSPA), pour l'achat d'un Pumptrack. Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'achat et l'installation d'un Pumptrack au coût de 118 174.12 \$ avant taxes tel que mentionné dans la soumission reçue d'Atmosphère.

### **2024-11-131 Pneus du tracteur**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la dépense pour l'achat de 2 pneus avant pour le tracteur, le prix selon la soumission de Machineries Horticoles d'Abitibi est de 1 428.56 \$ avant taxes.

### **2024-11-132 Cours de secourisme**

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Jessica Couillard, adjointe à la direction, soit autorisée à assister à la formation secourisme en milieu de travail. Cette formation est obligatoire par la CNESST, elle aura lieu le 9, 10 décembre 2024. Cette formation sera en parti subventionnée.

### **2024-11-133 Calendrier des séances ordinaire de 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025. Ces séances débiteront à 20 h:

Lundi 13 janvier;	Lundi 7 juillet;
Lundi 3 février;	Mardi 5 août;
Lundi 3 mars;	Mardi 2 septembre;
Lundi 7 avril;	Lundi 6 octobre;
Lundi 5 mai;	Lundi 3 novembre;
Lundi 2 juin;	Lundi 1 <sup>er</sup> décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

### **2024-11-134 Congés des fêtes**

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé du 20 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement pour le congé des Fêtes.

### **2024-11-135 Demande de commandite de la fabrique**

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner une commandite de 50 \$ à la Fabrique de la paroisse Ste-Rose pour le bulletin paroissial.

### **2024-11-136 Octroi du contrat de rechargement des rangs**

Suite à l'appel public pour le rechargement des rangs, six soumissions ont été reçues à la municipalité de Poularies.

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de rechargement de rangs à

Hardy Construction au montant de 705 710.66 \$ excluant les taxes, ce montant est assujéti à des modifications à la hausse ou à la baisse selon le budget réel d'opération.

Les travaux seront subventionnés par la TECQ 2019-2023.

#### **2024-11-137 Achat terrain de la fabrique**

Suite à notre demande d'acquisition d'une partie de terrain de l'église. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la proposition de la Fabrique pour l'achat d'une plus grande partie du terrain de l'église. Le coût de la vente est de 10 000\$. Les frais notariés et d'arpentages de cette transaction sont à la charge de la municipalité de Poularies. M<sup>me</sup> Katy Rivard, est autorisée à donner le mandat pour l'arpentage du terrain.

Il est également proposé et résolu que le maire M. Pierre Godbout et la secrétaire-trésorière/directrice générale M<sup>me</sup> Katy Rivard soient autorisés à signer conjointement tous les documents nécessaires relatifs à cette transaction pour et au nom de la municipalité de Poularies.

#### **Séance de travail**

Il est convenu qu'une séance ait lieu en novembre 2024, la date exacte sera fixée ultérieurement.

#### **2024-11-138 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, il est 20h40.

**Maire** \_\_\_\_\_ **Greffière trésorière/dir.gén.** \_\_\_\_\_

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.